



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA
COMMUNICATION (DSL/C)

MEMOIRE DE MAITRISE

OPTION : DIDACTIQUE DES LANGUES

THEME

**RELATION ENTRE LANGUE MATERNELLE,
EDUCATION ET DEVELOPPEMENT :
CAS DE LA LANGUE "Idààcà"**

Présenté par :

Donatien A. E. OKRY

Sous la direction de :

Dr Coffi SAMBIENI

Maître de conférences des Universités
(CAMES)

Soutenu le 16/10/2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENT.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iv
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Cadre d'étude et approche méthodologique.....	2
Chapitre 2 : Clarifications conceptuelles.....	16
Chapitre 3 : Evaluation des impacts positifs de la langue Idàácà sur l'éducation et le développement.....	24
Chapitre 4 : Proposition de mesures correctives pour faire des langues béninoises des langues d'éducation.....	39
Conclusion.....	46
Références bibliographiques.....	48
Annexe.....	51
Tables des matières.....	58

A

Mes parents.

REMERCIEMENT

Au terme de nos recherches supérieures, qu'il nous soit permis d'exprimer notre sincère gratitude à nos anciens instituteurs et enseignants pour notre formation et la réalisation de ce mémoire.

Nos très sincères remerciements s'adressent précisément à tous nos enseignants du Département de Sciences du Langage et de la Communication (DSLCC), particulièrement à notre maître de mémoire, le Docteur Coffi SAMBIENI, qui malgré ses multiples occupations a bien voulu assurer la direction de cette recherche.

Nos sincères remerciements aux membres des familles ci-après : OKRY, BASSALE, ARAWO, BODE, ASSOGBA, DAKIN et AKPO pour leurs divers conseils, leurs orientations et leurs soutiens moral et financier durant tout notre cursus scolaire et universitaire.

Aux messieurs Victorin, Sébastien, Timothée OKRY, Joseph ASSOGBA et Raphaël DAKIN pour leurs soutiens.

A notre chère maman Victoire BODE épouse OKRY pour ses conseils, assistances, soutiens et orientations très bénéfiques tout au long de notre vie.

A notre cousine Léocadie BOSSOU, pour ses conseils, son soutien moral, financier et surtout logistique,

A tous nos amis Toussaint, Kamarou, Bachirou Raoufou Marius, Komlan, Bernard, Gaston, Gustave, Dieu-donné pour leur affection,

A notre épouse Gisèle ADJAKPA et nos enfants pour notre espérance à un futur radieux.

A tous, nos sincères remerciements.

SIGLES ET ACRONYMES

BIP	: Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté
CA	: Centre d'Alphabétisation
CPNILNaSEF	: Commission Nationale de Pilotage de l'Introduction des Langues Nationales dans le Système Educatif Formel
DSLCL	: Département des Sciences du Langage et de la Communication
DSRP	: Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté
EGE	: Etat Généraux d'Education
EPP	: Ecole Primaire Publique
EPT	: Education Pour Tous
FSE	: Forum sur le Secteur de l'Éducation
IDH	: Indice de Développement Humain
INALA	: Institut National de Linguistique Appliquée
MILNaSEF	: Mission d'Introduction des Langues Nationales dans le Système Educatif Formel
P	: Pourcentage
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit National Brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
QD	: Questionnaires Distribués
QR	: Questionnaires Récupérés
STP	: Secrétariat Technique Permanent
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'Education et l'Enfance

INTRODUCTION

L'éducation formelle en Afrique noire et particulièrement au Bénin est dans une véritable impasse. L'une des raisons majeures de cette situation transparaît à travers le système éducatif extraverti et ne tenant pas grand compte de nos réalités socioculturelles et économiques. L'enseignement est assuré dans les langues des puissances colonisatrices : langues que l'écolier africain ne parle généralement pas dans son milieu familial et qu'il n'a quelque fois jamais entendues. La langue d'enseignement n'est donc pas la langue maternelle de l'enfant ; elle est la langue étrangère. Or la langue est le véhicule de la culture d'un peuple. Ainsi, on ne peut pas espérer une éducation fructueuse et efficiente sans que celle-ci ne se fasse dans la langue maternelle de l'apprenant. Mais l'introduction des langues nationales à l'école au Bénin a toujours eu de résistances avec à la clé certains arguments récurrents. C'est le cas de la communauté idààcà qui ignore le lien qu'entretient sa langue autour de l'éducation et le développement. Une étude minutieuse de ce cas nous amène à lister les valeurs culturelles " idààcà " et à établir une relation entre l'un de leurs aspects qui riment avec le développement. C'est ce qui justifie le choix de notre thème de réflexion : « *Relation entre langue maternelle, éducation et développement : cas de la langue Idààcà* ».

Quels sont alors les richesses éducationnelles et culturelles du peuple idààcà ? En quoi son enseignement et son apprentissage favoriserait il le développement ?

Le développement de notre mémoire prendra en compte le point des recherches effectuées sur la langue idààcà, l'analyse des résultats d'enquêtes et la proposition des mesures correctives pour faire des langues béninoises des langues d'éducation du village à la nation.

CHAPITRE 1 : CADRE D'ETUDE ET APPROCHE

METHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous présentons la problématique de notre travail, ses objectifs et la méthodologie adoptée. La problématique nous précise le problème. Les objectifs, scindés en deux, un général et l'autre spécifique, nous orientent sur le but du travail. Quant à la méthodologie, elle nous éclaire sur les enquêtes du terrain, le cadre d'étude, l'échantillonnage et la revue de la littérature.

1-1 - Problématique

L'introduction des langues nationales à l'école reste toujours d'actualité au Bénin. La communauté idààcà, à la recherche du développement durable, est appelée à se mettre au pas. A cet effet, l'expérimentateur de l'introduction de la langue maternelle idààcà à l'école risque d'être assailli des questions telles que : « vous parlez quelle langue vous-même ? Tous vos apprenants parlent ils la même langue que vous ? Avez-vous des documents en langue idààcà ? Quel avenir pour ces enfants à l'université ... ». Cela pose le problème de la résistance à l'introduction des langues nationales à l'école. Le choix de la langue idààcà est fait à travers notre travail à cause de l'importance des idààcà pour les idààcà. Ce sont des hommes humbles qui aiment développer leur ville, leur pays voire leur continent. En quoi l'enseignement et l'apprentissage de la langue idààcà favoriserait le développement ? Quelles sont les valeurs culturelles (contes, proverbes, mets, costumes, musique ...) de la langue idààcà et quelles relations établissons nous entre les richesses éducationnelles et culturelles de cette langue qui riment avec le développement ? L'objectif visé ici est d'évaluer les impacts positifs de la langue idààcà sur l'éducation et le développement des

communes de Dassa-Zoumè, de Glazoué et de proposer des mesures correctives pour faire du Bénin une académie des langues maternelles.

1-2- Objectifs du travail

✓ Objectif général

Notre recherche a pour objectif général d'évaluer les impacts positifs de la langue maternelle sur le développement d'un pays et son système éducatif.

✓ Objectifs spécifiques

De l'objectif général, découlent des objectifs spécifiques suivants :

- Démontrer comment l'éducation en langue maternelle participe au développement d'une nation ;
- Préparer les enfants idààcà à parler couramment leur langue maternelle en vue de garantir une éducation qui prend en compte les réalités de leur communauté ;
- Proposer des mesures correctives pour adapter l'école béninoise à la vie et aux besoins réels des populations ;

1-3- Hypothèses

- La connaissance des valeurs culturelles et éducationnelles idààcà serait incontournable pour une mise en relation de cette langue avec l'éducation et le développement ;
- La relation langue maternelle idààcà, éducation et développement s'établirait sur une bonne compréhension de ces concepts ;
- L'enseignement et l'apprentissage de la langue maternelle idààcà favoriserait le développement.

1-4- Méthodologie

La démarche que nous avons adoptée pour la rédaction de ce mémoire s'articule autour des points essentiels suivants :

1-4-1. Les enquêtes du terrain

Il s'agit des enquêtes exploratoires. Elles nous ont permis d'adresser des questionnaires à l'endroit des apprenants et enseignants des écoles publiques et privées, des apprentis et patrons des centres de formation, des alphabétisés et alphabétiseurs des centres d'alphabétisations. Elles se sont déroulées dans la période de juin à novembre deux mille treize (2013).

1-4-2- La recherche documentaire

Nous avons effectué nos recherches documentaires au centre de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi (FLASH/UAC) ; celui de l'École Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo et surtout à la bibliothèque de l'Institut National de Linguistique Appliquée (INALA).

1-4-3. Le cadre d'étude

Le cadre d'étude ayant servi à nos investigations est le département des Collines, plus précisément les communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué. Les enquêtes ont été faites dans dix (10) écoles primaires publiques, dix (10) écoles primaires privées, cinq (05) centres d'alphabétisation dans la langue maternelle " ede idààcà" et vingt (20) centres de formation professionnelle.

1-4-4. L'échantillonnage

La constitution de notre échantillon a tenu compte du nombre d'écoles, du nombre de centres de formation professionnelle et du nombre de centres d'alphabétisation ayant servi pour nos enquêtes. Comme échantillon, nous avons retenu pour les écoles publiques comme privées un effectif de cent (100) personnes pour chaque questionnaire à raison de cinq (05) apprenants et cinq (05) enseignants par écoles publiques comme privées. Dix(10) personnes par école et ceci dans dix(10) écoles.

Quant aux centres professionnels, nous avons retenu un effectif de cent (100) personnes à raison de quatre (04) apprentis suivis d'un(e) patron(ne) par centre. Donc cinq(05) personnes par centre et ceci dans vingt (20) centres.

Pour les centres d'alphabétisation, nous avons aussi retenu un effectif de cent (100) personnes à raison de dix-neuf (19) alphabétisés suivis d'un alphabétiseur ou facilitateur. Donc vingt (20) personnes par centre et ceci dans cinq (05) centres.

1-4-5. La revue de la littérature

Plusieurs études et recherches scientifiques sont déjà faites sur le rapport qu'il y a entre la langue maternelle l'éducation et le développement. En effet, bon nombre de chercheurs ont abordé la question pour montrer l'importance de la langue maternelle dans le système éducatif formel. Pour ces auteurs, l'usage de la langue maternelle dans l'éducation serait un facteur indispensable à l'épanouissement national même continental.

NJOCK (1974 : 21-25) a dénoncé que l'une des causes du sous développement du continent africain est l'enseignement dispensé en langues étrangères. Et par conséquent il suggère que l'éducation africaine prenne en

compte les langues nationales pour relever le déficit ; car nous devons reconnaître, écrit-il :

« qu'une fosse notamment se creuse entre les pays développés et ceux du Tiers-monde » et « qu'il n'est pas exagéré qu'un des facteurs les plus déterminants de notre retard soit le fait d'avoir notre éducation conçue et réalisée en fonction des milieux occidentaux »

AFELI (1987 : 19) abonde dans le même sens que NJOCK et réaffirme que :

« L'enseignement en langue africaine s'impose et se justifie » car « il faut démocratiser le savoir » et permettre à la « masse de participer pleinement à la vie décisive du pays en se sentant responsable et en prenant des initiatives heureuses et bénéfiques pour tout le pays ».

Ainsi, pour AFELI, pouvons-nous éviter la paralysie due au paradigme qui consiste à suivre aveuglement les autres. Pour parvenir à la réalisation de ce projet il préconise :

- Une description scientifique préalable des langues
- L'équipement en matériels didactiques
- L'élaboration des manuels didactiques
- La formation d'enseignants qualifiés

GBETO (1991 : 17) écrit que :

« l'école coloniale a toujours ignoré qu'il existe des compétences dans le monde paysan et qu'il suffit de donner la possibilité à ce monde pour qu'il exprime sa volonté et fasse valoir son savoir ».

Elle a fait oublier donc à l'élite intellectuelle son humanisme. Cet état de fait crée le conflit entre l'élite intellectuel qui manie la langue européenne et les masses rurales cantonnées dans les langues africaines et considérées comme des exilés dans leur propre pays.

Pour remédier à cette situation, il préconise que :

« les masses rurales et intellectuelles doivent se servir de leur propre langue afin de favoriser entre elles les interactions et échanges pouvant leur permettre de lutter contre le déclin que connaît de nos jours l'Afrique ».

Pour parvenir à ces fins nobles, il propose un certain nombre de dispositions :

- Assurer la description des langues africaines ;
- Créer une ou des académies pour la défense et l'illustration de nos langues ;
- Mettre sur pied un comité scientifique chargé du problème de la valorisation des langues africaines ;
- Travailler pour obtenir un consensus national ;
- Élaborer une politique de formation des cadres ;
- Mettre en place des structures de production de matériels didactiques.

LEROUX (2005 : 32) a défini des approches correctives de l'éducation sociale qui nous demandent :

- d'envisager le rôle des langues dans le développement endogène et dans le processus de mondialisation de l'économie.
- de procéder à l'aménagement linguistique dans les classes
- de poser les jalons d'une éducation bilingue.
- de sensibiliser la population

POTH (1990 : 51) nous déclare que :

« Les langues maternelles jouent un rôle capital dans l'acquisition des connaissances chez l'apprenant ». Il se justifie en ces termes : « C'est bien la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie. C'est elle qui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne ».

La langue maternelle participe donc à l'éveil, l'épanouissement et l'équilibre de l'enfant. Si l'on favorise l'utilisation des langues maternelles à l'école, on offrirait à l'enfant la possibilité d'exprimer en toute circonstance, ses intérêts et sa pensée.

DURKHEIM (1971) a démontré que « *l'éducation est inséparable de l'évolution sociale* » et par conséquent « *elle constitue l'une des forces qui la déterminent* ». Pour cela, « *son but et, ses méthodes doivent être révisés* ». Dans la société, l'éducation est indispensable et pour cela, il faut l'actualiser à travers ses objectifs en imposant la langue maternelle.

TCHITCHI (2008 : 20-21) a démontré que :

« Les langues européennes dans les communications institutionnalisées constituent une source d'arriération de nos économies, partant de notre développement dans son plénier, intégral » ; car « les langues sont les moteurs et les facteurs du développement ».

Ainsi, le couple langue maternelle et développement peut produire des effets séduisants. D'ailleurs l'auteur affirme plus loin que : « *le développement de l'Afrique Noire doit s'appuyer sur les langues africaines d'abord* ». Il recommande à l'Afrique que les langues maternelles soient une source de promotion sociale, économique, politique : qu'elles soient intégrées aux projets de développement. La langue est donc au service de tous les secteurs de l'homme du théâtre ; celui des lettres, des arts, des spectacles du cinéma, de la radio et de la télévision. Elle est le moteur et le support du développement.

Selon BADA (2004) :

« Le développement et l'adaptation des langues béninoises au savoir moderne nécessite la prise en compte des langues maternelles et l'étude des problèmes inhérents à l'ouverture et à l'enrichissement de ces langues dans le cadre de l'expression des concepts, des concepts technologiques et scientifiques modernes »

Il recommande ainsi le soin, le travail et la prise en compte des langues maternelles dans le domaine scientifique. Cela voudrait dire que tant qu'on n'aura pas accordé un statut officiel aux langues nationales à un niveau élevé, leur enseignement ne pourrait pas être mené avec succès. C'est pourquoi il est impérieux de formuler une politique explicite des langues pour permettre une

utilisation optimale et plus rationnelle des ressources disponibles. Pour cela, il propose :

- les recherches sociolinguistiques pour identifier dans quelles direction chercher le standard de base ;
- la description systématique de tous les parlers d'une région géographique et leur comparaison pour arriver à l'identification rationnelle des langues et de leurs dialectes.
- La mise sur pied de commission de langues et leur dotation en ressources humaines adéquates.

TOSSA (2008 : 11) écrit que :

« La question de l'utilisation des langues nationales en Afrique est récurrente et continue à être déterminante dans le domaine de l'éducation des adultes. Mais aujourd'hui, en Afrique comme partout ailleurs, les questions économiques sont prépondérantes dans toute action d'éducation ».

Il déclenche ainsi une révolution éducative dans les pays africains pour faire de l'éducation la priorité des priorités. Ce qui sera un atout pour l'économie afin d'aboutir au développement.

L'UNESCO (1963 : 19) déclare que l'éducation des adultes forme un tout et la lutte contre l'analphabétisme n'en est que l'aspect le plus important. Ce qui favorise l'éducation universelle. Ainsi, les gouvernements doivent placer les politiques d'alphabétisation et d'éducation des adultes au centre des systèmes éducatifs et des efforts de développement. L'éducation universelle nécessite l'intégration de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes en tant que composantes du système éducatif national au Document, de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Il est aussi important de les intégrer aux

initiatives internationales de grande envergure comme l'Éducation Pour Tous (EPT) et surtout les objectifs du millénaire pour le développement.

GBEDOLO (2013 : 37) déclare que :

« L'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel apporterait, sans le moindre doute, une aide au système éducatif béninois afin de pallier les taux sans cesse croissant des échecs scolaires ainsi qu'aux résultats catastrophiques aux différents examens ».

Il montre ainsi que les difficultés rencontrées par les enseignants qui sont, entre autres, la non maîtrise du français par les apprenants, favorise la mauvaise compréhension, les difficultés d'expression et de rédaction : les origines de l'échec scolaire.

AKOHA (1987) écrit que « La sauvegarde et le développement des structures socio-économiques, culturelles et politiques d'une société donnée impliquent que l'ensemble de ses fonctions fondamentales soient assurées par et dans ses langues nationales dans la vie sociale économie, culturelle et politique ». Ce qui exige qu'on les enseigne. D'ailleurs, il affirme plus loin que : *« les langues sont bel et bien l'outil le plus efficace pour faire participer activement le système scolaire en général les apprenants et en particulier la vie politique du milieu ».* Ce qui va sans dire que les langues maternelles contribuent à l'élévation du niveau de consciences politique des couches sociales qui aurait facilement accès aux textes fondamentaux des institutions politique.

1-5– Point des recherches effectuées sur la langue idààcà

1-5-1 Au niveau social et culturel

La langue idààcà est le véhicule de la civilisation, la culture et le culte de la communauté. En effet, les contes, les proverbes, les devinettes, les panégyriques et les chansons idààcà traduisent des réalités culturelles et culturelles. Les travaux de ODUN (1988) nous renseigne sur la civilisation et la culture de cette

communauté non négligeable d'après l'atlas linguistique. Il s'agit des genres littéraires Oraux :

- Le conte (εran)
- Les proverbes (owé)
- Les devinettes (itan)
- Les panégyriques (àkƆ)
- Les chansons (orin).

Lorsque nous prenons les noms idààcà, ils sont d'abord attribués en fonction du panégyrique clanique du groupe socio-communautaire. Ils symbolisent ensuite des réalités environnementales propres à la communauté pour finalement incarner une valeur rituelle ou historique dans le temps.

La culture idààcà provenant de la culture Yoruba, exige l'humilité, le respect de l'autre, la solidarité, la tolérance, la justice Ce sont des valeurs naturelles. Ainsi, toute personne appartenant à cette communauté socio-linguistique doit en faire preuve. Car cela entre dans les bonnes manières de vivre. Les contes écrits de OKOUMASSOUN (1995), "Iwé Eran, Tome I, II et III" sur la culture idààcà en fait preuve à travers leurs leçons de morale.

1-5-2 Au niveau sanitaire

La communauté idààcà est sauvée de plusieurs maladies par l'UNICEF et ceci à travers des communications en langue maternelle. Des plaquettes et ouvrages sont publiés dans le but d'éradiquer ou de lutter contre certaines maladies liés aux faits socio-environnementaux. Si nous prenons le cas de la maladie du vers de Guinée "Teunkoko", elle a été éradiquée grâce à la publication des plaquettes réalisées en langue maternelle idààcà par l'UNICEF. Les alphabétiseurs ont joué

ici un rôle capital pour la vulgarisation des informations contenues dans ces plaquettes en guise d'une sensibilisation.

D'autres ouvrages ont été publiés dans le domaine de la santé en langue maternelle idàácà. Il s'agit de :

- “Àá kó gú abere fu Ɔma waàn shi ka fu gba an là lƆ wƆ arùn kú arùn an”, (1992) UNICEF/DA-MCC, UNICEF. Cet ouvrage traite de la vaccination infantile en langue idàácà.
- “ƆkpƆlƆkpƆ Ɔma kekere án ee run inú didà” (1992) UNICEF/DA-MCC, UNICEF ouvrage des pratiques sur la prévention de la diarrhée infantile.
- “Ke esƆ olobirin di okobo lé?”, (1991) CGA-ATL/CDA-Zou. Dépliant traitant des problèmes de la stérilité des femmes ainsi que des précautions à prendre.
- “Fú ara ee li ije kpikpe”, (1995) OKOUMASSOUN, SASP-Dassa Brochure illustrée sur l'équilibre alimentaire et la santé par les aliments.

La communauté idàácà est riche en médicaments traditionnels naturels grâce à sa situation géographique. Les collines regorgent des variétés de pierres et de feuilles permettant de traiter des maladies diverses. Le code linguistique donnant accès à ces vertus et permettant leur transmission à la postérité est la langue maternelle.

1-5-3 Au niveau politique

Nous savons que la langue est le véhicule du savoir d'un peuple ; c'est par elle que l'homme manifeste sa personnalité, son être ou son identité. Pour participer à la vie politique de la nation, le paysan idàácà

a besoin d'être informé et instruit. Cette instruction lui est transmise par les dirigeants grâce à la langue maternelle. Cette dernière contribue donc à l'évolution du niveau de conscience des couches sociales non scolarisé pour concrétiser leur vote.

1-5-4 Au niveau de la religion

Dans la commune de Dassa-Zoumè et de Glazoué, on a plusieurs religions : le christianisme, l'Islam, l'animisme. La langue idààcà constitue le code linguistique permettant aux fidèles de communiquer. Si nous prenons le christianisme par exemple, plusieurs plaquettes sont rédigées par les chrétiens idààcà pour faciliter la communication dans les églises. Il s'agit de :

- “Àá kó gbàdúwá”, (2009), paroisse Saint Louis de Gonzague de Sokponta. Cet ouvrage comporte toutes les prières essentielles de l'église catholique en langue maternelle idààcà. Ce qui permet aux fidèles de réciter facilement les prières et de mieux les comprendre.
- “Ŋnà egi dáàbú”, livret de chemin de croix
- “Iwé ƆkpƆriri tí Olúwà”, livret de l'agonie du Christ.
- “Olúwà sísin línú igbá imùle litérédi”, l'adoration du Saint sacrement, plaquette permettant aux prêtres de s'adresser directement aux fidèles en langue idààcà. Il faut aussi noter que la traduction de la bible en langue maternelle idààcà est en cours. Les alphabétiseurs se rencontrent à la grotte une fois par mois pour finaliser cette réalisation.

Pour l'animisme, la communication se fait directement de bouche à oreille. Le prêtre du Fâ et de tout autre divinité traditionnelle se sert de la langue idààcà au cours des rituels.

1-5-5 Au niveau intellectuel

Par la branche de l’alphabétisation qui s’occupe de l’éducation permanente, les alphabétiseurs développent chez la communauté des compétences et connaissances intellectuelles en matière de la science, la technologie, la communication, la citoyenneté et même des relations humaines. Ils incitent la communauté à maîtriser :

- Les attitudes positives ;
- La lecture écriture ;
- Les notions de calcul viables ;
- L’attitude scientifique ;
- La compréhension élémentaire des processus de la nature ;
- Les connaissances et compétences suffisantes pour élever une famille ;
- Les connaissances et compétences suffisantes pour participer à la vie civique.

Ainsi, nous notons la publication du syllabaire d’apprentissage de la lecture et de l’écriture en langue idààcà, OKOUMASSOUN, SIL/DA/SUISSE ? (1994).

1-5-6 Au niveau historique

La langue idààcà véhicule l’histoire de la communauté. A cet effet, il y a eu plusieurs tentatives d’explication de l’appellation idààcà. Selon Gbaguidi, (1941), IRAD, idààcà s’emploie entre camarades en terme familier chez les princes. Ils ajoutèrent le nom “igbo” qui est un adjectif qualificatif. “Idààcà igbo” dénaturé en Fon Dassa-Zoumè. “Idà” (princesse) “cà” (association) “igbo” (forêt) pour dire « association des princesses dans la forêt ». L’atlas

linguistique nous enseigne que la langue maternelle idàácà est une variante de la langue Yoruba ; car la communauté idàácà provient de “Odoudouwa” au Nigéria. C’est ainsi que le locuteur idàácà et celui du Yoruba se comprennent facilement à travers ces deux (02) langues “ede”.

1-5-7 Au niveau démocratique

La démocratie étant le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple, est indissociable de la langue maternelle idàácà. L’usage de cette langue dans l’exécution du pouvoir démocratique traduit la participation effective du peuple dans l’exercice de la démocratie. Cela se manifeste par la communication qui règne entre la communauté idàácà et les hommes politiques au cours des meetings électoraux. L’homme politique qui maîtrise la langue maternelle idàácà s’en sert pour expliquer aux populations son plan d’action politique. Ce qui favorise l’amendement et l’adoption de ce dernier avant le vote. Là, même le dernier des paysans sait qu’il a participé à la prise de décision politique de son pays. Ainsi il juge son vote utile.

CHAPITRE 2 : CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES

Dans ce chapitre, il nous revient de clarifier successivement les concepts de : langue maternelle ; l'éducation ; le développement et la relation.

2-1- La langue maternelle

La langue maternelle est la première langue qu'un enfant apprend et qu'il imite dès que son appareil phonatoire le lui permet. C'est la langue qu'utilisent nos populations pour partager leurs expériences, pour communiquer entre elles, pour véhiculer leur culture. C'est donc la langue que chaque parent utilise avec sa progéniture.

Selon DJIHOUESSI (2011), la langue maternelle est la première langue qui s'impose à chacun ; la langue apprise lors de sa socialisation. Elle prend en compte la culture et l'environnement. Son mode d'appropriation est naturel ; c'est-à-dire que le sujet acquiert l'usage de la langue par contact et interaction avec les membres de son groupe sans véritablement apprendre. En d'autre terme, la langue maternelle n'est pas forcément la première langue acquise car la langue de la mère biologique peut ne pas être la première à être transmise à l'enfant. Il existe donc des critères qui permettent d'élaborer le concept. Le premier critère est l'ordre d'appropriation. Ainsi, pour éviter les connotations, on parle de langue première. Le deuxième critère est son mode d'appropriation qu'on qualifie de naturel. Le troisième critère est son greffage au concept de la langue d'appartenance. On parle de l'intégration identitaire ou de la nationalité. Tous ces paramètres amènent les didacticiens à donner à la lexie langue maternelle, une valeur ambiguë.

Toutefois, on peut appeler langue maternelle, la langue dans laquelle on est à l'aise en s'exprimant ; une langue qui, acquise lors de sa socialisation et éventuellement renforcée par un apprentissage scolaire, définie prioritairement

pour un individu, son appartenance à un groupe humain et à laquelle il se réfère plus ou moins consciemment lors de tout autre apprentissage linguistique.

Classées par ordre d'importance, les paramètres se présentent de la façon suivante :

- Le paramètre biologique (langue de la mère biologique) ;
- Le rang d'appropriation (langue de la première socialisation)
- Le mode d'appropriation (naturel)
- Le critère de référence (langue de référence)
- Le critère d'appartenance (unité de langue et unité de culture : nationalité)

La langue maternelle désigne la première langue qu'un enfant apprend. L'expression langue maternelle provient de l'usage de l'éducation des enfants par les mères de la famille. C'est la langue de sa mère que l'enfant entend en premier et qu'il imite dès que son appareil phonatoire le lui permet. La langue maternelle se définit par conséquent comme la langue au cours de son apprentissage du langage. C'est encore la langue primaire ou première langue ; la langue que l'on emploie le plus. Le terme de langue maternelle est désigné couramment par langue nationale dans des principes, et dans l'ensemble des discours consacrés aux questions éducatives.

2-2- L'éducation

L'éducation est l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques. Considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaité. Elle permet de transmettre d'une génération à une autre la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu.

Selon DADELE (2010), nous retenons qu'éduquer est l'action qui consiste à faire sortir l'enfant de son état premier et actualiser ce qu'il possède déjà.

C'est donc l'action de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles de l'être humain afin de le préparer à accomplir sa mission dans la société.

L'éducation sur le plan formel représente toute organisation particulière de la transmission des connaissances, des savoir-faire et du savoir-être par le pouvoir public à travers le système éducatif dans le but de produire le type idéal d'individu dont la société a besoin. En ce sens l'éducation formelle s'identifie à l'école, une institution publique où se transmettent la connaissance qu'elle soit scientifique, technique ou structurelle.

L'éducation non formelle quant à elle représente :

« toute activité organisée en dehors du système d'éducation formelle établie, exercée séparément ou en tant qu'élément important d'une activité plus large destinée à servir des clientèles et à atteindre des objectifs d'instructions identifiables ».

Ainsi définie, l'éducation non formelle, comporte, entre autres, l'artisanat, l'alphabétisation, l'éducation des adultes.

Au total, il ressort du concept éducation ce qui suit :

Concept	Déterminants	But
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Individu - Apprentissage - Volontaire - Changement 	Changement de comportement

Il faut comprendre à travers ce tableau que le but de l'éducation est d'amener un individu, à travers un apprentissage volontaire à un changement de comportement. Les étapes de changements de comportements sont :

- La connaissance (si la personne ne connaît pas, il faut le lui apprendre)
- La persuasion (si la personne n'est pas persuadée, elle ne peut pas décider)
- La décision (si la personne ne prend pas la décision, elle ne passera jamais à l'action)
- L'action (si la personne ne passe pas à l'action, elle ne sera jamais un exemple)
- Le maintien (si la personne passe à l'action et elle devient un exemple, elle doit le maintenir pour devenir un modèle)

2-3- Le développement

Le développement est l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps. La première utilisation du mot

développement dans cette acception est due au président HARRY TRUMAN dans le chapitre IV de son discours d'investiture du 20 janvier 1949.

Selon l'Encyclopédie Universelle France (2013 : 11) dans les années soixante (60), on a enregistré une rupture radicale par rapport à la vision et aux pratiques antérieures du développement dont les fondamentaux étaient alors l'économie, la technologie et l'industrie. Ainsi, le concept du développement intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. On associera désormais au développement des épithètes qui témoignent du droit à l'expression les valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes. De là, la notion du développement autocentré fit son entrée dans la littérature de développement. Ce qui donne naissance aux concepts de développement endogène, intégré, populaire, durable, global, humain, économique, social, l'écodéveloppement, l'endo-développement, l'étho-développement ... etc.

Selon le PNUD (1996) :

« Le développement humain [...] a pour objectif de créer un environnement dans lequel les individus puissent développer pleinement leur potentiel et mener une vie productive et créative. Le rôle du développement consiste donc à élargir les possibilités, pour chacun, de choisir la vie qui lui convient. Ce concept dépasse ainsi largement celui de la croissance économique ».

Selon TCHITCHI, (2008 ,15) :

« Le développement, c'est la transformation continue, patiente et méthodique du vécu social, culturel et économique. Il n'est ni l'importation effrénée de bien d'équipement ni le repli morbide sur des valeurs en voie de détérioration, c'est beaucoup plus un travail patient et quotidien de transformation du milieu pour le milieu par le milieu, qui s'inspire de l'expérience des autres peuples »

Selon AHOHOUNKPAZON (2011), la notion du développement remonte au lendemain de la seconde guerre mondiale (1939-1945). Elle a pris la

forme d'un concept très large et complexe, lié à l'économie, à la société, à l'individu et le plus récemment à la culture. Selon les différentes théories qui se sont succédé entre 1950 et 1980, on a assimilé le développement tour à tour à la modernisation, à la croissance, au changement, au conflit et à la transformation.

Quelques soient les théories, au moins trois caractéristiques ont été largement reconnues au développement :

- La création de plus de richesse dans le pays (développement économique)
- Une distribution plus équitable de cette richesse ou du moins des chances d'accès à cette même richesse (développement social)
- L'organisation des structures politiques de prise de décision qui ressemblerait d'à peu près à celles des pays de l'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord (développement politique).

Avec le temps, les conceptions dogmatiques du développement ont été remplacées par l'idée d'autosuffisance et de liberté conçue et gérée par l'homme en harmonie complète avec ses aspirations morales et spirituelles. Ce qui a ouvert la voie à l'épanouissement total de ces facultés créatrices.

Les instruments du développement sont multiples. Il en est de même pour ces aspects. Au départ, il y a la technique de la planification qui repose sur le dogme de la croissance économique et qui permet de se faire des objectifs clairs et de mobiliser les moyens adéquats pour les réaliser.

En 1982, l'UNESCO a proposé une définition consensuelle du développement.

Selon cette définition, le développement est intégré ; il est endogène ; il est global.

On dit que le développement est intégré parce qu'il s'agit d'un processus organique comprenant différents facteurs économiques, sociaux et culturels qui se chevauchent et influent constamment les uns sur les autres.

Le développement est endogène parce que chaque pays se développe conformément à son propre choix et aux valeurs, aux aspirations et aux motivations de sa population.

Le développement est global en ce sens que ses objectifs et ses problèmes sont déterminés par rapport aux problèmes mondiaux et reflètent sa propre nature. Le rôle de l'éducation comme moteur de développement est l'un des thèmes qui ont été beaucoup traités au cours de ces dernières années. Selon les spécialistes, le développement et l'éducation sont déterminés par le mouvement dialectique qui se reflète dans la lutte constante pour le pouvoir et la transformation. Ceci étant, l'alphabétisation est l'un des moyens utilisés par les institutions éducatives pour transmettre leurs objectifs. L'éducation dont l'alphabétisation fait partie, est une composante essentielle du processus de développement de l'homme et de son environnement. Comme l'apprentissage humain est fondamental pour le développement, l'attention se porte parfois sur les ressources humaines notamment. En contribuant à l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre, le progrès des connaissances que permettent l'éducation et l'alphabétisation participe à la croissance économique et à l'augmentation de revenus des populations. C'est pourquoi l'investissement dans l'éducation considéré comme investissement dans les ressources humaines est assimilable comme activité économique aux autres types d'investissement dans les infrastructures, dans l'industrie et dans l'agriculture. L'éducation n'est donc pas une sphère isolée de la vie sociale ; c'est une pratique visant à favoriser le plein épanouissement des capacités de l'individu.

2-4- Relation

Selon LADRIERE (1920 :8) le concept de relation apparaît comme :

« l'un des concepts fondamentaux du discours relationnel. Il est lié à la pratique de l'analyse, qui constitue elle-même l'un des aspects essentiels de la démarche discursive. L'analyse décompose les unités données dans

l'expérience en des éléments aussi simple que possible mais elle n'est réellement éclairante que si elle s'accompagne, comme d'une contrepartie de l'unité, d'une entité complexe. Il faut décrire son mode de structuration et cela revient à faire apparaître les relations qui unissent les constituants. Il y a une solidarité entre structure et relation [...]. La notion de la relation semble bien avoir un caractère irréductible. Les efforts qui ont été entrepris pour la clarifier en tout cas font apparaître qu'on ne peut en donner une définition explicite, c'est-à-dire en exprimer adéquatement le contenu au moyen d'autres concepts plus primitifs. On ne peut dès lors, expliquer qu'en montrant comment elle fonctionne dans ces contextes appropriés. Il s'agit, bien entendu, de déterminer le contexte convenable et de préciser le mode de fonctionnement ».

La relation apparaît dans notre travail comme étant le rapport entre des personnes, des groupes organisés ou bien même des pays. Aussi, pouvons-nous dire que la relation a pour fonction d'assurer le contact entre un être vivant et son milieu. On parle de :

- relation d'appartenance à un ensemble (la danse traditionnelle "gùmbé" appartient à la communauté idàácà) ;
- relation binaire (la dynastie royale "OmOjagu" est par exemple un élément de la communauté idàácà) ;
- relation d'équivalence (la langue idàácà est une variante de la langue Yoruba).

CHAPITRE 3 : EVALUATION DES IMPACTS POSITIFS DE LA LANGUE IDÀÁCÀ SUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des enquêtes que nous avons effectuées. Les trois questionnaires ayant servi de base à cette recherche sont relatifs aux apprenants et enseignants des écoles publiques et privées, apprentis et patrons des centres de formation professionnelles, alphabétisés et alphabétiseurs des centres d'alphabétisation.

3-1- Présentations des résultats

Nous présentons des résultats de nos enquêtes dans trois tableaux. Ces tableaux sont suivis de commentaire. A cet effet, les tableaux N° 1,2, et 3 font respectivement le point sur le nombre de questionnaires distribués et le nombre de ceux récupérés au niveau des différentes cibles.

Tableau n°1 : Répartition par école de la cible apprenants et enseignants.

❖ établissements publics

Cibles	Apprenants			Enseignants			Total		
	QD	QR	P	QD	QR	P	QD	QR	P
Ecoles publiques									
EPP Kèrè	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Itagui	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Kpékouté	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Moji	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Ayédèro	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Zaffé/B	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Gomé	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Glazoué Centre	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Kpakpaza	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%
EPP Sokponta	05	05	100%	05	05	100%	10	10	100%

❖ établissements privés

Ecoles publiques	Cibles			Apprenants			Enseignants			Total		
	QD	QR	P	QD	QR	P	QD	QR	P	QD	QR	P
CS la Prophétie	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS le Bethel	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS Ecole Catholique	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS la Clarté	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CSP la Cime ayédèro	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CSPIntelligence plus	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS Ayénife	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS Saint Emmanuel	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS Le messie	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%
CS Le Métro	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%	05	05	100%

Il ressort de ces tableaux que :

- ✚ Pour l'ensemble des apprenants et enseignants des écoles publiques cent (100) questionnaires ont été récupérés sur cent (100) distribués au total, soit cinquante (50) questionnaires pour les apprenants et cinquante (50) questionnaires pour les enseignants. Ce qui donne un pourcentage de 100 %.
- ✚ La même chose s'observe aussi au niveau des écoles privées. Donc cent (100) questionnaires distribués et cent (100) récupérés.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'aimabilité et la promptitude des directeurs desdites écoles qui n'ont ménagé aucun effort à nous accorder des séances de travail avec les apprenants et le personnel enseignant.

Tableau n°2 : Répartition par centre de formation la cible apprentis, patrons.

Centres de formation \ Cibles	Apprentis			patrons			Total		
	QD	QR	P	QD	QR	P	QD	QR	P
okpe Oluwwa	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ishè dun	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ikosi Oluwa	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ifè dun	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Baye funi	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ishè Oluwa	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ibere waye	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ayenifè	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ogof'olurun	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Itaju	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Tem dire	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Oluwa kosun	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Suru lere	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Akoshi fo	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Kamakanju	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Boni liwi	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Ké n'shé	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Kadukpe	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
Aye gba	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%
gbokanlé	04	04	100%	01	01	100%	05	05	100%

Tableau n°3 : Répartition par centre d'alphabétisation les cibles alphabétisés/alphabétiseurs.

Centres de formation \ Cibles	Alphabétisés			Alphabétiseurs			Total		
	QD	QR	P	QD	QR	P	QD	QR	P
CA (Centre d'alphabétisation) Dassa-Zoumè centre	19	19	100%	01	01	100%	01	01	100%
CA (Centre d'alphabétisation) Egbessi	19	19	100%	01	01	100%	01	01	100%
CA (Centre d'alphabétisation) Ayédèro	19	19	100%	01	01	100%	01	01	100%
CA (Centre d'alphabétisation) Kèrè	19	19	100%	01	01	100%	01	01	100%
CA (Centre d'alphabétisation) Gomé	19	19	100%	01	01	100%	01	01	100%

Il ressort de ces tableaux que :

- ✚ Pour l'ensemble des centres de formation, cent (100) questionnaires sont distribués et cent (100) récupérés; quatre-vingts (80) questionnaires aux apprenants et vingt (20) aux patrons et ceci dans vingt (20) centres différents soit un pourcentage de 100 %.
- ✚ Pour l'ensemble des alphabétisés et alphabétiseurs, 100 questionnaires ont été récupérés sur cent (100) distribués; quatre-vingt-quinze (95) questionnaires aux alphabétisés et cinq (05) questionnaires aux alphabétiseurs ou facilitateurs) soit un pourcentage de 100 %.

3-2- Analyse des résultats d'enquêtes

L'analyse des résultats d'enquêtes est faite par cible afin de mieux cerner les données. Il s'agit des cibles apprenants et enseignants des écoles, apprentis et patrons des centres de formation et les cibles alphabétisés et alphabétiseurs des centres d'alphabétisation.

3-2-1- Au niveau des apprenants

Nous visons à comprendre ici, l'attitude, le comportement et l'appréciation des apprenants face à l'insertion de la langue maternelle dans l'enseignement.

Tableau n°1 : Évaluation du niveau des apprenants en langue maternelle et en langue étrangère au commencement de l'école.

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
Le jour que vous avez commencé l'école, vous saviez déjà parler votre langue ?	94	100 %	00	100 %
Vous ne comprenez rien du français ni de l'anglais	94	100 %	00	100 %

Dans ce tableau, il ressort que 100 % des apprenants ne comprennent que la langue « idààcà » le jour qu'ils ont commencé l'école. Ce résultat n'a rien d'étonnant puis qu'il s'agit de leur langue maternelle. Donc le premier jour que

les apprenants commençaient l'école, ils ne comprennent rien de la langue officielle (langue d'enseignement) ils ne parlent que "ede".

Il ressort ici que les apprenants ne comprennent rien de la langue française langue officielle dans laquelle ils vont recevoir l'éducation. Cette situation nous permet de comprendre leur niveau de connaissance qu'affiche le tableau ci-après suite à notre recherche de terrain.

Tableau n° 2 : Opinion des apprenants par rapport à l'insertion de la langue maternelle dans l'enseignement.

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Indispensable		Inutile	
Que pensez-vous de l'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement ?	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
		97	98,97%	01

Source : Enquêtes de terrain

Les résultats de ce tableau montrent que 98,97 % des apprenants pensent que l'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement sera un atout pour une meilleure éducation et par conséquent un développement durable. Pour ceux-ci, l'introduction de la langue maternelle dans le système éducatif formel est nécessaire. D'ailleurs, dans le tableau n°1, ils ont tous avoué qu'ils ne comprennent rien du français le premier jour qu'ils ont commencé l'école (100 %). Le seul apprenant qui juge inutile cette initiative reste encore à convaincre de l'importance de la langue maternelle dans l'éducation si la majorité opte pour l'indispensabilité des langues maternelles, c'est certainement pour résoudre les difficultés liées à la compréhension du français (langue officielle de l'enseignement).

Tableau N°3 : L'utilité de la langue maternelle pour l'éducation.

Libellé	Nature de réponse obtenue			
	Oui		Non	
Pensez-vous qu'en recevant l'éducation en langue maternelle, il aura développement ?	Nombre	pourcentage	Nombre	pourcentage
	96	98,97%	01	01,03%

Source : Enquêtes de terrain

De ce tableau, il ressort que 98,97 % des apprenants estiment qu'en recevant l'éducation en langue maternelle il aura développement. Ce pourcentage équivaut à celui des apprenants qui ont opté pour l'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement au niveau du tableau n°3 (98,97 %). L'analyse de ces résultats révèle une prise de conscience des apprenants par rapport à l'importance de l'utilisation de la langue maternelle dans le système éducatif. Cette équivalence montre la fermeté des apprenants sur leur opinion. Ceux-ci sont donc convaincus que leur épanouissement doit passer nécessairement par les langues maternelles à l'école.

3-2-2- An niveau des enseignants.

Le but que nous poursuivons à travers cette cible est de savoir si la réforme relative à l'insertion de la langue maternelle dans l'enseignement serait approuvée. Il s'agit ici d'évaluer l'emploi de la langue maternelle pour une bonne assimilation des données enseignées afin de promouvoir le développement.

Tableau N°4 : L'utilisation de la langue maternelle lors des situations d'apprentissage.

Libellé	Nature des réponses obtenues
---------	------------------------------

Utilisez-vous la langue maternelle pour mieux faire passer votre message aux apprenants ?	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
	78	87,64%	11	12,36%
Pouvez-vous enseigner en langue maternelle la science et la technologie ?	62	70,45%	26	29,55%

Source : Enquêtes de terrain

Les résultats de ce tableau révèlent que les enseignants utilisent la langue maternelle dans l'informel pour faire passer leur message aux apprenants. En effet, 87,64 % des ceux-ci témoignent que dans le cas où le message qu'ils apportent en français n'est pas compris par les apprenants, ils utilisent les langues nationales en complément. Les 12,36 % restant utilisent exclusivement le français. Cela signifie que les langues maternelles jouent donc un rôle complémentaire dans l'enseignement des connaissances aux apprenants. Ce qui justifie l'urgence de l'introduction des langues maternelles dans l'enseignement. Pour montrer leur détermination à l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel, 70,45 % des enseignants attestent même qu'ils peuvent déjà enseigner de façon formelle la science et la technologie en langue maternelle. Cette utilisation complémentaire de la langue s'effectue-elle sans difficultés lors de l'exécution de la tâche d'enseignement dans un contexte où existaient déjà des difficultés énormes comme l'énoncent les enseignants eux-mêmes ? Le tableau ci-dessous présente la nature des difficultés rencontrée par les enseignants en milieu scolaire formel.

Tableau N°5 : Les difficultés rencontrées lors des enseignements

Libellé	Réponses proposées	Effectif par réponse	Pourcentage
---------	--------------------	----------------------	-------------

Difficulté rencontrées lors des enseignements	Absence de matériel didactique	12	15%
	Faible niveau des apprenants	23	28,75%
	La non maîtrise du français	34	42,5%
	Le désintéressement des apprenants	11	13,75%

Source : Enquêtes du terrain

Les difficultés rencontrées par les enseignants sont, entre autres, le manque de matériels didactiques, le faible niveau des apprenants, la non maîtrise du français et le désintéressement des apprenants. Le taux est plus élevé, comme l'indique le tableau au niveau des difficultés inhérentes à la non maîtrise du français. Ce qui amènent les enseignants à croire qu'il aura développement en donnant l'éducation en langue maternelle (42,5 %). Le faible niveau des apprenants en français relevé par les enseignants est une réalité du milieu scolaire béninois. En effet, le tableau n°1 plus haut avait relevé qu'aucun des apprenants ne comprend ni le français ni l'anglais le premier jour qu'ils ont commencé l'école (100 %). Ils parlent tous uniquement leur langue maternelle (100 %). Ces taux montrent la prédominance des langues maternelles dans le vécu des apprenants. Ce qui explique l'absence de maîtrise du français qui pourtant est la langue enseignée et le véhicule du savoir en milieu scolaire formel. Dans ce cas, on peut comprendre que les apprenants ne comprennent rien de ce qui leur est enseigné. D'ailleurs, le tableau n°4 a montré déjà que les enseignants sont contraints eux-mêmes, pour faire passer le message, d'adopter les langues nationales comme véhicule complémentaire de transmission du savoir en ayant fréquemment recours aux langues maternelles (87,64 %). ces apprenants n'aurait peut être pas un faible niveau s'ils comprenaient la langue de communication. Ils s'intéresseraient aux cours et seraient motivés si les messages véhiculés étaient assimilés.

Tableau n°6 : L'éducation en langue maternelle et développement.

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
Pensez-vous qu'en donnant l'éducation en langue maternelle il aura développement ?	70	82,35%	15	17,65%
Acceptez-vous donner aux apprenants une éducation bilingue français-Idààcà ?	76	88,37%	10	11,63%

Source : Enquêtes de terrain

Les résultats de ce tableau révèlent d'une part que (82,35 %) des enseignants pensent qu'en donnant l'éducation en langue maternelle il aura développement culturel dans les communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué. Ce pourcentage reste proche de celui des apprenants qui pensent (au niveau du tableau n°6) qu'en recevant l'éducation en langue maternelle il aura développement intellectuel et local (98,97 %). Ces pourcentages révélés par ces différents résultats sont confirmés par l'usage clandestin de la langue maternelle (87,64 %) dont les enseignants font preuve dans l'enseignement formel pour faire passer leur message (tableau n°4). Cette prise de conscience des enseignants se remarque par leur vocation de donner aux apprenants une éducation bilingue (88,37 %).

Tableau N°7: La relation langue maternelle éducation et développement

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
Il existe un lien étroit entre langue maternelle et éducation	89	100%	00	0%
La relation éducation et développement est coordonnée par la langue maternelle	91	100%	00	0%

Source : Enquêtes de terrain.

Les résultats de ce tableau témoignent l'opinion des enseignants sur le lien qui existe entre langue maternelle, éducation et développement. Ceux-ci sont tous convaincus (100 %) qu'il existe une relation étroite entre la langue maternelle et l'éducation. D'ailleurs les résultats du tableau n°4 plus haut montrent que les

enseignants utilisent de façon clandestine les langues nationales dans l'enseignement (87,64 %). Ceci pour favoriser une bonne assimilation des données enseignées ; condition sine qua non à l'acquisition des connaissances qui constituent la base de tout développement. L'introduction de la langue maternelle dans le système éducatif est donc incontournable aujourd'hui si l'on veut palier aux maux qui minent le secteur de l'éducation et promouvoir un développement durable.

3-2-3- Au niveau des alphabétisés, alphabétiseurs, patrons et apprentis des centres d'alphabétisation et de formation professionnelle.

Ce que nous visons à travers cette cible est de savoir si l'utilité de l'alphabétisation pour l'éducation et le développement seront approuvées. Autrement dit, quelle est la nature de la relation entre l'alphabétisation et développement ? Les résultats d'enquête obtenus sont d'ailleurs révélateurs de l'indispensabilité de l'alphabétisation dans tout processus de développement.

Tableau N°8 : Utilité de l'alphabétisation dans un processus de développement.

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
L'éducation dont l'alphabétisation fait partie est une composante essentielle du processus de développement de l'homme et de son environnement	75	93,75 %	05	06,25 %
L'alphabétisation motive, suscite une prise de conscience et aboutit à l'acquisition des compétences nécessaires au développement.	89	100 %	0	0 %

Source : Enquêtes de terrain

Les résultats de ce tableau révèlent que la relation qui lie l'alphabétisation au développement se note au niveau de la prise de conscience et de l'acquisition des compétences indispensables au développement. 93,75% des enquêtés

montrent que l’alphabétisation favorise l’éducation. Elle se fait en langue maternelle des apprenants, ce qui permet à ceux-ci de vite assimiler les données enseignées et d’être plus performants, plus efficaces, plus ouverts au monde technologique, professionnel, artisanal, politique, économique et démocratique.

100% de ceux-ci affirment que l’alphabétisation conscientise et favorise des compétences nécessaires au développement. Cela signifie simplement que l’alphabétisation favorise la prise de conscience de la population pour acquérir des compétences économique, politique, intellectuelle et sociale comme le présente le tableau ci-dessous.

Tableau N°9 : De l’alphabétisation à l’économie.

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
Au delà de la lecture, de l’écriture et du calcul élémentaire l’alphabétisation intègre les aspects tels que : la fonctionnalité, la participation à la vie civile, la création de revenus, la pensée critique et la prise de conscience	87	95,60 %	04	04,40 %
L’alphabétisation participe à la croissance économique.	94	100 %	00	0 %

Source : Enquêtes de terrain.

Il ressort de ce tableau qu’autant l’alphabétisation conscientise, autant elle est fonctionnelle et économique. 95,60% des enquêtés confirment qu’elle est un élément essentiel pour le développement ; car au niveau personnel elle motive et modifie la conscience de soi et de l’environnement ; au niveau collectif elle favorise les conditions nécessaires à la transformation sociale, à la modernisation et à la démocratisation. En effet, 100% des enquêtés affirment qu’au niveau fonctionnel, l’alphabétisation améliore la productivité économique et au niveau politique elle est un droit fondamental par sa nécessité.

Tableau N°10 : Homogénéisation de l’alphabétisation à la scolarisation

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
L’association de l’alphabétisation à la scolarisation par l’éducation est un investissement, un facteur de croissance et de développement	72	93,5%	05	06,49%
La langue maternelle favorise l’accès rapide aux savoirs, savoir-faire à l’expression facile et plus rapide des besoins	83	97,64%	02	02,35%

Source : Enquêtes de terrain.

Les résultats de ce tableau énoncent la fréquence de la relation entre l’alphabétisation et l’éducation formelle. 93,5% des alphabétiseurs et alphabétisés trouvent nécessaire l’homogénéisation de l’alphabétisation à la scolarisation. 97,64% de ceux-ci comprennent que la langue maternelle favorise l’accès rapide aux savoirs et à l’expression facile.

Tableau 11 : Adaptation de l’éducation aux réalités endogènes

Libellé	Nature des réponses obtenues			
	Oui	Pourcentage	Non	Pourcentage
Aimeriez-vous baser vos connaissances sur les réalités de votre communauté	93	97,89%	02	02,11%

Source : Enquêtes de terrain

Les résultats de ce tableau montrent que la langue maternelle est indispensable pour l'éducation. 97,89% des apprenants pensent qu'en recevant l'éducation en langue maternelle il aura développement. Ils aimeraient baser ainsi leurs connaissances sur les réalités de leur localité. Cela signifie simplement que le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement des connaissances aux apprenants est capital

3-3- Synthèse

3-3-1- Langue maternelle Idààcà et intégration sociale et culturelle

Au cours de notre travail, nous avons découvert que les enfants, en communauté Idààcà se sentent mieux à l'aise dans leur langue maternelle. Les enseignants des écoles publiques comme privées nous ont démontré que leurs apprenants sont dépaysés et même frustrés quand ils n'entendent parler au tour d'eux que la langue étrangère. Grâce à leur langue maternelle, les enfants font la quête du milieu dans lequel ils vivent en collaboration avec leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs cousins et leurs amis. Ce qui leur permet d'éviter la déperdition des réalités culturelles de leur communauté. Ainsi, ils ont la possibilité d'acquérir de nouvelles structures grammaticales et d'enrichir leur vocabulaire. Ce qui les rend apte à vivre les réalités de leur milieu et l'intégrer socialement. Dans le milieu familial ou dans son entourage, l'enfant communique et s'exprime avec ses semblables ; son éducation et les manifestations des cérémonies se font dans sa langue. La langue maternelle

"Idàácà" par exemple permet aux enfants d'exprimer leur pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le groupe qui les entoure. L'expérience a prouvé que la langue "Idàácà" fournit fidèlement le message contenu dans une activité d'expression orale à l'enfant. A cet effet, les enseignants sont obligés de faire usage à la translittération pour faire passer leur message. Il faut pouvoir dire "vitamini" vitamine, "shōshi" church, "tō shi" torche pour que l'enfant comprenne le thème de la leçon. Ce qui nous permet d'affirmer que la langue attire les enfants qui quittent leur mère dès les premiers jours de leur inscription à l'école vers leur maître qui les accueille gentiment. Il va sans dire que la langue maternelle des enfants place les enfants au cœur de leur développement. Elle est pour eux, la clef du savoir, la porte ultime par laquelle ils doivent prendre pour leur intégration sociale. On doit donc vite doter les enfants de la langue maternelle à l'école dès leur jeune âge. Ainsi, ils ont la possibilité d'acquérir de nouvelles structures grammaticales et d'enrichir leur vocabulaire. Ce qui les rend apte à vivre les réalités de leur milieu et l'intégré socialement afin de leur éviter la déperdition des réalités culturelles de leur communauté.

3-3-2- Langue maternelle Idàácà : Un facteur de développement économique.

L'enfant réfléchit, compare et évalue à travers sa langue maternelle parce que celle-ci constitue précédemment la seule possibilité de verbalisation active. Si l'on favorise l'utilisation des langues maternelles à l'école, on offre à une communauté la possibilité d'exprimer, en toute circonstance ses intérêts et sa pensée pour prendre conscience de son état de développement. Le développement de la communauté Idàácà et même national pour être véritable exige la maîtrise de l'écriture : l'alphabétisation. Ainsi, pour les populations de la communauté Idàácà qui n'ont pas la chance d'être instruites, on leur offre la chance de suivre les cours d'alphabétisation. Ceci pour renforcer leur capacité de production et la conservation rurale.

L'alphabétisation, c'est donc apprendre à lire, à écrire et à calculer dans une langue. C'est une étape de conscientisation de l'individu, une méthode active le conduisant à la prise de la conscience de sa condition de personne et de son statut d'appartenance à un groupe social. Elle lui permet d'acquérir les moyens efficaces d'action rationnelle sur son milieu. Par conséquent, elle fait indispensablement partie intégrante de l'action pour le développement d'une communauté et même d'une nation.

L'activité la plus pratiquée dans les communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué est l'agriculture. Pour adopter définitivement en agriculture par exemple les procédés rationnels et les modes de production à savoir : les calendriers des semis, les sarclages de transformation, la culture attelée..., le paysan Idààcà a besoin de comprendre clairement l'importance des nouvelles pratiques. N'est-ce pas dans sa langue maternelle qu'il comprendra cela mieux ?

Partons d'un exemple concret, l'animation rurale, en alphabétisation fonctionnelle, un moyen pour rendre vivante la gestion des activités socio-économique de la campagne. L'alphabétisation fonctionnelle par ailleurs prépare l'individu à l'avènement d'une technologie adaptée parce que suscitant l'esprit, créateur, elle contribue à l'épanouissement de l'individu, permet une adaptation de la méthode de la technique aux divers secteurs (agricole, artisanal, industriel, commercial... etc.).

On peut comprendre que l'alphabétisation est à la fois un moyen de conscientisation et de motivation ou mieux une éducation à la pratique de la liberté issue du développement.

CHAPITRE 4 : PROPOSITION DE MESURES CORRECTIVES POUR FAIRE DES LANGUES BENINOISES DES LANGUES D'EDUCATION

Dans ce chapitre, nous montrons aux populations l'importance de la langue maternelle pour une éducation favorable au développement. Nous faisons ceci, secteur par secteur avant d'orienter le Bénin vers le chemin d'une académie des langues maternelles.

4- 1- La sensibilisation de la population sur l'utilité des langues maternelles.

Il y a aujourd'hui de nombreux pays qui ont de programmes éducatifs innovateurs qui permettent aux enfants de commencer l'école dans leur langue maternelle. C'est-à-dire que ces enfants apprennent à lire et à écrire dans leur langue. Ceci amène les enfants à conserver et à préserver la langue et la culture des groupes ethniques dont ils sont issus.

La valeur et l'urgence de l'éducation, l'enseignement dans la langue maternelle ne sont plus à démontrer. L'UNESCO l'a fortement recommandé à de nombreux pays qui la pratiquent aujourd'hui. L'enseignement dans la langue maternelle est le meilleur support de la meilleure éducation intégrée qui prend (la culture l'environnement et tout). Qui dit langue maternelle dit « langue de socialisation ».

En réalité, psychologiquement, l'enseignement ou l'éducation en langue maternelle permet à l'enfant d'avoir le système de signe qui marche automatiquement dans son esprit pour s'exprimer. Lorsque les enfants commencent l'enseignement dans une langue qu'ils connaissent ils sont capables de mieux apprendre. Au fur et à mesure que ces enfants apprennent à lire et à écrire dans leur langue maternelle ils obtiennent des bases cognitives pour apprendre d'autres langues.

Sociologiquement cet enseignement ou cette éducation est un moyen de s'identifier aux membres de la communauté à laquelle l'enfant appartient. Si nous sommes convaincus que l'enfant apprend par imitation, alors nous pouvons dire haut et fort qu'il n'est qu'une image de son environnement. Lorsque l'enfant se retrouve au milieu des siens, il se voit plus à l'aise et confiant pour copier l'image de ceux-ci afin de se comparer à eux. Ainsi, l'école n'est pas perçue comme un étranger. Ainsi, l'école n'est pas perçue comme un corps étranger.

Pédagogiquement, l'enfant apprend plus rapidement par le biais de la langue maternelle que par le biais d'un support linguistique qu'il ne comprend pas. Or, l'objectif de tout programme scolaire, de toute éducation est d'accroître la connaissance chez les enfants. Lorsque les enfants commencent par apprendre dans une langue qu'ils connaissent, ils sont capables de mieux apprendre. Au fur et à mesure que ces enfants apprennent à lire, à écrire dans leur langue maternelle, ils obtiennent les bases cognitives qui permettent de mieux apprendre d'autres langues nationales ou internationales.

Des recherches importantes montrent que plus un enfant ne passe de temps à lire et à écrire dans sa langue maternelle tout en apprenant une autre langue, plus l'enfant n'a la chance de réussir au delà des études primaires.

KOUTIMI (2008 : 48) montre qu'

« Au Burkina Faso un programme complet de formation et apprentissage a été élaboré par le Ministère l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) avec l'appui de l'OSEO. Ce programme est articulé autour d'une éducation bilingue, le français et une des langues nationales du pays telles que le mɔre, le jula, le fulfulde, le Lylelé et le gulmanceba, le dagon, le bisca et le nuni. Les résultats obtenus par l'éducation bilingue sont éloquentes aux plans pédagogique, scolaire, social et économique.

Aux examens nationaux du CEP des sessions de Juin 1998 à 2004, le taux de réussite scolaire était ascendant.

Juin 1998, 52,839 ; Juin 2003, 68,21 ; Juin 2004, 94,599 »

La langue maternelle joue un grand rôle dans le développement psychique de l'enfant. L'enfant s'épanouit en s'exprimant dans sa langue. Cette faculté langagière est fondamentale. Les enfants commencent par avancer et apprendre à travers leur première langue qui est un ensemble de signes établis. Et chacun de ces signes exprime et contient une idée.

Selon GUEDOU (2012), la pédagogie de la langue maternelle est un trésor. Ainsi, la didactique des langues est un carrefour. Elle est fondamentale pour l'éducation des enfants. Un enfant qui a cinq (05) ans avant de commencer l'école aurait déjà fini d'emmagasiner des connaissances. Or, on pense que c'est en ce moment qu'il commence par apprendre.

Dans le but d'informer l'opinion publique et les auteurs du système éducatif afin de les amener à changer de mentalités par rapport aux langues nationales, la vulgarisation de l'importance de nos langues maternelles dans tous les secteurs d'activité qu'ils soient politique, social, économique ou éducationnel s'avère aujourd'hui indispensable.

Au niveau de l'éducation formelle, l'utilisateur de la langue maternelle dans le système éducatif formel favorisera l'amélioration des résultats et la réduction de la déperdition scolaire. Elle va permettre non seulement la préservation de nos valeurs culturelles mais aussi facilitera le processus d'apprentissage et développera l'esprit de la créativité de l'enfant africain ; car celui-ci réfléchit toujours à travers sa langue maternelle. A cet effet, POTH (1990 : 51) écrit que:

« C'est bien la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel dès le début de la scolarisation. C'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie ; c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne ».

Une enquête réalisée dans les établissements primaire et secondaire nous a permis de constater que les enfants de dix (10) à douze (12) ans qui ont grandi avant de venir à l'école primaire n'éprouvent aucune difficulté à s'en sortir. Ce sont des enfants qui le plus souvent travaillent bien en classe. Ce travail s'explique par le fait qu'ils sont déjà conscients et ont déjà la maîtrise des concepts de leur langue. Par exemple, l'enfant qui connaît déjà [Omi] en langue Idààcà, lorsqu'on va lui apprendre "eau" à l'école, il pourra associer [Omi] à "eau" ; alors un apprentissage rapide s'opère à ce niveau.

Au niveau politique, les langues maternelles animent la vie politique au Bénin. La décentralisation, entendons le développement des communautés à la base, s'est imposée grâce aux langues locales. GUEDOU (1987 :59-63) écrit que :

« Le milieu politique dans les villages ou dans les communes se caractérise par l'utilisation des langues locales. Les langues sont bel et bien l'outil le plus efficace pour faire participer activement le système scolaire en général les apprenants en particulier la vie [...] politique du milieu ».

Pour participer à la vie politique de la nation, le paysan a besoin d'être informé et instruit. Cette instruction lui est transmise par la langue maternelle et les dirigeants, la possibilité d'un dialogue critique et libérateur en parlant de la personnalité d'instauration et de renforcement d'une démocratie véritable.

Sur le plan électoral, le vote d'un homme alphabétisé peut paraître plus objectif que celui d'un analphabète. Là encore la langue maternelle contribue à l'évolution du niveau de conscience politique des couches sociales. Dans le secteur primaire la production nationale, la vie des hommes, toutes leurs activités et tous les besoins s'expriment exclusivement en langue maternelle. Les connaissances diffusées en langue nationales seraient bien acquises par les adultes, qui s'en serviraient pour augmenter leurs capacités de réflexion, de production, de créativité et pour mieux participer à la vie politique.

Au niveau social, les langues maternelles jouent d'importants rôles. Elles facilitent la compréhension entre les individus appartenant au même groupe linguistique et engendrent la naissance de différentes communautés linguistiques ou associations. Ainsi, entendons-nous la communauté Yorouba, dendi, Idàácà... Les langues maternelles possèdent des valeurs, tant sur le plan scientifique que culturel qu'il importe d'enseigner pour informer le commun des mortels. Dans le milieu familial ou dans son entourage par exemple l'enfant communique et s'exprime avec ses semblables son éducation et les manifestations des cérémonies se font dans sa langue maternelle ce qui lui permet d'intégrer son milieu, de s'exprimer d'être à l'aise et de jouer librement pour son épanouissement global.

Au niveau économique, les langues maternelles représentent un facteur de développement. Nous entendons par développement, la transformation positive de l'être tant sur le plan quantitatif que qualitatif. GUEDOU, (1987 : 59-63) écrit que :

« La sauvegarde et le développement des structures socio-économiques, culturelles et politiques d'une société donnée impliquent que l'ensemble de ses fonctions fondamentales soient assurées par et dans ses langues ».

Les larges masses de nos villes et de nos campagnes sur qui pèsent les efforts de productions nationales sont en majorité analphabètes. Les langues maternelles contribueraient à l'épanouissement des activités économiques et permettraient une adaptation de la méthode et de la technique aux divers secteurs (agricole, artisanal, industriel, commercial). Pour les populations qui n'ont pas la chance d'être instruites, si on leur offre la chance de suivre les cours d'alphabétisation fonctionnelle, ceci pourrait contribuer à l'évolution des activités socio-économiques.

4- 2 Le Bénin sur le chemin d'une académie des langues Nationales

La promotion d'un environnement lettré en langue nationale est la condition sine-qua-non du développement de notre nation le Bénin. L'une des

dispositions capitales à prendre aujourd'hui pour renforcer le Bénin sera la création d'une académie des langues maternelles.

Entendons par académie l'assemblée des gens de lettres et par artistes reconnus par leur pair, qui a pour mission de veiller aux usagers dans leurs disciplines respectives et de publier des ouvrages de grammaire, d'orthographe, des arts de conjuguer...

Cette académie aura pour but la défense et la réhabilitation de nos langues maternelles. Elle s'occupera aussi d'établir les normes de la langue écrite, évitant ainsi les disparités qu'on observe encore sur le terrain au niveau de l'écriture de nos langues. L'académie sera composée d'une équipe pluridisciplinaire à savoir les linguistiques, les pédagogues, les psychologues, les sociologues, les historiens et les alphabétiseurs lettrés ou non. GBETO, (1991 : 17) Pense que :

« La place au monde paysan dans ce cercle est indispensable dans la mesure où c'est ce monde qui détient la langue dans sa pureté et dans la mesure où ce serait la preuve de la bonne foi de l'intellectuel à associer très étroitement cette classe dans la gestion des affaires du pays ».

L'académie des langues maternelles aura pour mission de travailler avec soin et diligence possible à donner des règles certaines à nos langues locales et à les rendre pures, éloquentes et capables de traiter les arts et les sciences. Sa seconde mission sera les subventions et la production des ouvrages littéraires en langues nationales, la composition et la vulgarisation de divers dictionnaires dans chacune de nos langues nationales.

A cet effet, GBETO (1991 : 17) précise que :

« L'académie rassemblera donc des compétences au niveau des mondes intellectuels et paysans (alphabétiseurs et non lettrés) et doit être une institution de l'Etat dotée de grands moyens humains, matériels et financiers ».

Pour instaurer cette académie des langues maternelles au Bénin, des stratégies et activités s'avèrent indispensables.

Stratégie n°1 : Création des centres régionaux de pilotage de l'académie.

Activité n°1 : Mettre sur pied par région une équipe composée de linguistes, sociologues et alphabétiseurs pour le recueil des informations relative à la littérature des langues maternelles.

Activité n°2 : Elaborer un bureau permanent composé du conseil régional ou communautaire, des enseignants et partenaires de l'alphabétisation pour le suivi de toutes les activités relatives à l'insertion de la langue maternelle dans l'éducation.

Activité n°3 : Elaborer avec ce bureau des journées récréatives (jeux- concours : poésies, contes, chants, dance, devinettes, théâtres...) pour les apprenants.

Activités n°4 : Installer un programme ayant rapport à l'alphabétisation et à la post- alphabétisation permettant d'évaluer les apprenants à la base afin de savoir les orienter dans les ateliers de formation.

Stratégie N°2 : L'accessibilité du matériel didactique et pédagogique

Activité n°1 : Subventionner la production et l'édition des manuels didactiques en langues maternelles.

Activité n°2 : Mettre sur pied un circuit de distribution efficace des matériels didactiques et linguistiques en langue maternelle sur toute l'étendue du territoire nationale.

Activité n°3 : Installer des bibliothèques spécifiques contenant des ouvrages en langues nationales.

Activité n°4 : Encourager la production d'ouvrages littéraire en langues maternelles par le décernement de prix littéraires aux écrivains et auteurs des livres en langues nationales.

CONCLUSION

La langue maternelle est incontournable dans le processus de tout développement. Elle est indispensable pour l'éducation. De recherche en recherche, la réalité s'affiche et les Africains comprennent. Considérer nos langues comme langues d'enseignement, c'est donner à la masse laborieuse analphabète de notre pays le maximum de moyens pour affronter ses problèmes dans la vie de tous les jours. C'est aussi l'amener à acquérir une éducation de base qui lui permettra d'accroître ses connaissances, de connaître ses droits et devoirs, d'exprimer clairement ses idées et de communiquer sa pensée par écrit, oralement, de se soucier de sa santé et de son entourage pour découvrir les formes de vie et de bien-être des groupes qui participent au développement.

Nous sommes convaincus que l'éducation est le socle du développement de toute nation. Elle est l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles et scientifiques considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu. Et pour aboutir à ce développement, il nous faut la promotion et la réhabilitation de nos langues maternelles. La vulgarisation de l'importance de nos langues dans tous les secteurs d'activité qu'ils soient politique, social, économique ou éducationnel par les techniques d'information et de communication s'avèrent donc indispensable dans le but d'informer l'opinion publique et les acteurs du système éducatif afin de les amener à changer de mentalités vis-à-vis de nos langues maternelles. Aussi, ces acteurs (apprenants et enseignants ; alphabétiseurs et alphabétisés) devront-ils être davantage impliqués dans les prises de décisions concernant l'insertion de la langue maternelle dans le système éducatif formel afin d'en faire leur priorité, leur gage et parfaire la mission qui leur est assignée. L'UNESCO a recommandé la valeur et l'urgence de l'éducation dans la langue maternelle. A cet effet, il nous faut encourager et

consolider le développement de toutes nos langues ; car le décollage culturel, économique, politique, démocratique et social y est lié.

La politique linguistique engagée doit désormais être accompagnée par la volonté politique, subventionnée et encouragée par tous afin que l'enseignement et l'apprentissage des langues maternelles puissent être un outil scientifique d'éducation, un moyen sûr et efficace de développement culturel, local et durable. Tels sont les objectifs que devraient se fixer les citoyens et citoyennes qui aspirent à un développement endogène et durable pour la communauté Idààcà en particulier et pour le Bénin en général. Car l'usage pratique de nos langues maternelles facilite l'accès aux sources modernes du développement ainsi qu'à la réhabilitation de notre patrimoine culturel.

Alors, si nous voulons que nos langues maternelles nous aident à produire de grandes œuvres littéraires, scientifiques et technologiques ; il nous appartient de les travailler, de relever leur niveau ; car aucun développement ne peut se faire dans langue d'autrui.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJIBODOU A., 2006** : "Enseignement, apprentissage en langues nationales, une alternative pour le renforcement des compétences intellectuelles et pour le développement rural". Mémoire de DEA ; FLASH/UAC.
- AFELI K., 1987** : "Les langues africaines et le développement". In : langage et pédagogie n°6, Revue du CEBELAE, Cotonou, 9- 22.
- AKOHA A. B., 1987** : "Langues africaines, écriture et développement" In : langage et pédagogie, n°9. 59-63
- GUEDOU G., 2012** : Didactique des langues 2, DSLC/ FLASH- UAC,
: Inédit.
- BADA D., 2004** : "Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ?" In: ROADEL/WAJOLT, Vol 2, 31- 44.
- NJOK H.M., 1974** : Les langues africaines, un facteur de développement,
édité par le Collège Libernonn, Douala
- CALVET L.J., 1992** : "Les langues nationales à l'école: un débat passionné, un serper de mer", In : Diagonales, n°21, 23.
- CE. NA.L.A., 1997** : Stratégie et Politique pour une utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Bénin,
Document collectif.
- CONFEMEN, 1986** : Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs, bilan et inventaire,

- da CRUZ M., 2003** : Politique linguistique : "Sens et pertinence, communication présentée à l'atelier international sur multilinguistique et politique linguistique organisé à Niamey 2003, Direction de l'Alphabétisation, Inédit.
- GBAGUIDI B.** : Etudes Dahoméennes, IRAD, 65.
- GBETO F., 1991** : "Les langues africaines peuvent-elles être un facteur de développement en Afrique ?" In : langage et devenir, n°6 Bulletin du CE. NA.L.A, 14-17.
- HAZOUME M. L., 1993** : *Politique Linguistique et développement au Bénin, Cotonou, les éditions flamboyantes*
- HOUIS M. et BOLE R. R., 1977** : Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement, UNESCO/ACCT,
Paris.
- KESTELOOT L., 1992** : "Place, enfin aux langues nationales" In: Diagonales, n°21, Revue trimestrielle, Tunis, EDICEF, 24-26
- KOUTIMI Sylvie, 2008** : "Attitudes et comportement des acteurs du système éducatif formel face à l'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement". Mémoire de maîtrise, DSLC/FLASH/UAC.
- Le petit LAROUSSE, 2012** : Dictionnaire. Paris, PUF.
- LEROUX A. M., 2005** : "L'éducation sociale dans les nouveaux programmes d'étude, quel impact sur la promotion et la valorisation des langues nationales". Mémoire de maîtrise, FLASH/UAC.
- POTH J., 1990** : "Les langues nationales dans l'enseignement". In: le courrier n°119, ACP, CEE, Bruxelles Belgiqes.

- TCHITCHI T. Y., 2003** : "Pratique de gestion des langues nationales au Bénin, Communication en atelier mis en commun des expériences en matière de gestion des langues en Afrique de l'Ouest". Rapport général. Edité par l'Agence Intergouvernemental de la Francophonie, Bamako, 19-21.
- TCHITCHI T. Y., 2008** : Terminologie et Vulgarisation Scientifique précédé de pratique économique et aliénation culturelle, 13-50.
- TOSSA C. Z., 1987** : "Les pesanteurs psychosociologiques de l'introduction des langues en Afrique" In : langue et pédagogie, n°6, CEBELAE, Cotonou.
- TOSSA C. Z., 2000** : "Utilisation des langues locales dans l'éducation scientifique et technologique des adultes en Afrique". In : langage et devenir, n°9, Revue du CE. NA.L.A, 197-220.
- UNESCO, 1953** : L'emploi des langues nationales dans l'enseignement. Inédit.
- UNESCO, 2003** : L'éducation dans un monde multilingue. Inédit.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

QUESTIONNAIRE 1 (destiné aux apprenants dans les écoles publiques et privées)

Date de l'interview :2013

Numéro du questionnaire : /__/_/_/

Lieu :

1- Le jour que vous avez commencé l'école :

- savez vous déjà parler votre langue ?

Oui Non

- Vous ne comprenez rien du français ni de l'anglais

Oui Non

2 - L'introduction de la langue maternelle dans

L'enseignement serait :

Indispensable Inutile

3 – Connaissez-vous la civilisation de votre communauté ?

Oui Non

4 - Connaissez-vous la littérature de votre langue maternelle ?

Oui Non

5 – La littérature des langues étrangères et leurs civilisations qui vous sont enseignés correspondent-elles aux réalités de votre communauté ?

Oui Non

6 – Connaissez-vous l'histoire de la communauté Idààcà ?

Oui Non

7 – Savez-vous que les recherches sont faites et continuent d’être faites sur la communauté Idààcà et en langue Idààcà dans plusieurs domaines ?

Oui Non

8 – Aimeriez-vous baser vos connaissances sur les réalités de votre communauté ?

Oui Non

Pourquoi ?.....

9 – Si oui, par quel moyen ?

En acquérant l’éducation dans votre langue maternelle.

En acquérant l’éducation dans les langues étrangères.

10 – Pensez-vous qu’en recevant l’éducation en langue maternelle, il y aura développement ?

Oui Non

ANNEXE 2 :

QUESTIONNAIRE 2 (destiné aux enseignants dans les écoles publiques et privées)

Date de l'interview :2013

Numéro du questionnaire : /__/_/_/

Lieu :

1- Utilisez-vous la langue maternelle pour mieux faire passer votre message aux apprenants ?

Oui Non

2 - Faut-il associer la langue maternelle à l'enseignement ?

Oui Non

3 – Acceptez-vous donner aux apprenants une éducation bilingue (français – Idààcà)?

Oui Non

4 – Pourriez-vous enseigner en langue maternelle, la science et la technologie ?

Oui Non

5 – Savez-vous que les recherches sont faites et continuent d'être faites sur les communautés Idààcà et en langue Idààcà dans plusieurs domaines ?

Oui Non

6 – Connaissez-vous l'histoire de la communauté Idààcà ?

Oui Non

7 – Pensez-vous qu'en donnant l'éducation en langue maternelle, il y aura développement?

Oui

Non

Comment ?.....
.....

8 – L'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement est selon vous :

Indispensable

Inutile

Pourquoi ?.....

9 – Il existe un lien étroit entre langue maternelle et éducation. Le savez-vous ?

Oui

Non

10 – La relation éducation et développement est coordonnée par la langue maternelle.

Oui

Non

ANNEXE 3 :

QUESTIONNAIRE 3 (destiné aux centres d'alphabétisation et de formation professionnelle)

Date de l'interview :2013

Numéro du questionnaire : / __ / __ / __ /

Lieu :

1- L'éducation dont l'alphabétisation fait partie est une composante essentielle du processus de développement de l'homme et de son environnement.

Oui Non

2 - L'alphabétisation motive et suscite une prise de conscience et aboutit à l'acquisition des compétences nécessaires au développement.

Oui Non

3 – L'alphabétisation est l'un des moyens utilisés par les institutions éducatives pour transmettre leurs objectifs.

Oui Non

4 – La langue maternelle favorise l'accès rapide aux savoirs, savoir-faire, à l'expression facile et plus rapide des besoins.

Oui Non

5 – L'alphabétisation n'est pas synonyme de l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Oui Non

6 – Au delà de la lecture, de l'écriture et du calcul élémentaire, l'alphabétisation intègre les aspects tels que : la fonctionnalité, la participation à la vie civile, la création de revenus, la pensée critique et la prise de conscience.

Oui Non

7 – L'alphabétisation et le développement ont une relation étroite.

Oui Non

8 – L'alphabétisation participe à la croissance économique.

Oui Non

9 – Les formes de gratifications sociales qui incitent les individus à l'alphabétisation sont souvent d'ordre politique autant qu'économique.

Oui Non

10 – L'association de l'alphabétisation à la scolarisation par l'éducation est comme un investissement, un facteur de croissance et de développement.

Oui Non

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENT.....	iii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iv
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Cadre d'étude et approche méthodologique.....	2
1-1 Problématique.....	2
1-2 Objectifs du travail.....	3
1-3 Hypothèses.....	3
1-4 Méthodologie	4
1-4-1. les enquêtes du terrain.....	4
1-4-2. La recherche documentaire	4
1-4-3. Le cadre d'étude	4
1-4-4. L'échantillonnage	5
1-4-5. La revue de la littérature.....	5
1-5- Point des recherches effectuées sur la langue idàácà.....	10
1-5-1 Au niveau social et culturel	11
1-5-2 Au niveau sanitaire	11
1-5-3 Au niveau politique	12
1-5-4 Au niveau de la religion	13
1-5-5 Au niveau intellectuel	14
1-5-6 Au niveau historique	14
1-5-7 Au niveau démocratique	15
Chapitre 2 : Clarifications conceptuelles.....	16
2-1- La langue maternelle.....	16
2-2- L'éducation.....	17
2-3- Le développement.....	19

2-4- Relation	22
Chapitre 3 : Evaluation des impacts positifs de la langue Idààcà sur l'éducation et le développement.....	24
3-1- Présentation des résultats d'enquêtes :.....	24
3-2-Analyse des résultats d'enquêtes.....	27
3-2-1- Au niveau des apprenants	27
3-2-2- An niveau des enseignants.	29
3-2-3- Au niveau des alphabétisés, alphabétiseurs patrons et apprentis des centres alphabétisation et de formation professionnelle.....	33
3-3- Synthèse.....	36
3-3-1- Langue maternelle Idààcà et intégration sociale et culturelle.....	36
3-3-2- Langue maternelle Idààcà : Un facteur de développement économique.	37
Chapitre 4 : Proposition de mesures correctives pour faire des langues béninoises des langues d'éducation.....	39
4 - 1- La sensibilisation de la population sur l'utilité des langues maternelles.	39
4- 2 Le Bénin sur le chemin d'une académie des langues Nationales.....	43
Conclusion.....	46
Références bibliographiques.....	48
Annexe.....	51
Tables des matières.....	58